



Ligue Dauphiné-Savoie d'Esgrime

7 rue de l'Industrie 38327 EYBENS CEDEX - Tél 04 76 51 57 46 - Fax 04 76 63 01 97

E-mail : escrime_ds@yahoo.fr - Site Internet : <http://escrime.ds.free.fr>

Compte rendu comité directeur du 3 mars 2008

Présents : Luc Olivier Barriol, Philippe Bonnin, Mireille Dumas, Fabrice Ferrand, Philippe Lacroix, Philippe Lafay, Jean Pincon du Sel, François Poulain, Marc Ramez, Gérard Vassenet

Excusés : Jacqueline Claudel, Jean Bernard Duchateau, Gilles Margirier, Jean Micolon pouvoir à Luc Olivier Barriol, Michel Paul, Chantal Ronnin, Patrick Scarpati

Absents : Thierry Aumage, Pierre Boudsocq, Yves Dautané, Franck Sterckx.

1. Point administratif et financier

Licences

Licences validées : 2671 ; en instance : 68,
07 : 301, 26 : 725, 38 : 996, 73 : 365 et 74 : 282.

Aides aux organisations : peu ont été distribuées, car il manque beaucoup de rapports d'activité non envoyés par les clubs.

Il est évoqué l'obligation dès la saison prochaine de la présence d'un médecin licencié sur les compétitions à partir de minime (coût 200€ à 300€ la journée). Cela va devenir encore plus difficile de trouver des clubs organisateurs.

Marc Ramez demande si la ligue ne peut pas budgétiser la prestation des médecins et leur licence.

Gérard Vassenet répond qu'il faudrait supprimer d'autres actions pour prendre en compte ces prestations médicales.

La prise en charge du montant des licences des médecins par la ligue sera étudiée.

Aides aux circuits : actuellement 2835€ ont été versés sur les 4000€ prévus.

Aides à la formation : beaucoup de paiements en retard (moniteurs 8 payées sur 10, initiateurs 10 payées sur 14 et arbitrage régional 6 payées sur 23). Une nouvelle relance va être faite par Alexandra. Pour la saison prochaine, il est décidé qu'en absence de règlement, les jeunes ne seront pas acceptés en formation.

Aides aux comités :

Comité 38 : demande pour la formation d'arbitrage départemental accord pour les 750 €

demande de 300€ pour l'aide au BAFA déjà discuté et refusé au dernier comité directeur (la ligue prend en charge l'intégralité du monitorat et il y a d'autres sources de financement pour le BAFA)

Comité 73 : demande pour la formation d'arbitrage départemental accord pour les 750 €

demande de 1000€ pour projet d'acquisition de matériel handisport : 500€ accordés.

Prévisionnel fête des jeunes

Il avait été budgétisé 3000€ pour le déplacement par équipe minime à Aix en Provence, Après devis, cela coûterait 3200€ pour l'hébergement et la restauration (repas du soir et petit déjeuner) et 1800 à 2000€ pour le car, soit un total de 5000 à 5200€.

Il est décidé que la ligue augmentera sa participation à 4000€ . Une participation sera demandée aux tireurs pour le complément.

Location espace de rangement pour le matériel

Philippe Bonnin nous rappelle les difficultés rencontrées avec le matériel stocké à la DDJS. Une demande avait été faite avec le comité Isère pour monter un placard dans le renforcement devant nos bureaux mais sans réponse à ce jour. La maison des sports pourrait mettre à notre disposition avec le comité 38, un espace de rangement pour un coût de 650€ à l'année. Proposition acceptée.

2. Rapport sportif (cf rapport de JBD)

Nous avons 3 sélectionnés aux Championnats d'Europe cadets : Solène Bergeretti (Chambéry) au fleuret, Clémentine Fernandez (Parmentier) à l'épée et Marina Gensel (Crest) au sabre.

Dates des examens :

initiateur : le 30/04/08 au GUC pour l'Isère, le 07/05/08 à Crest pour la Drôme et l'Ardèche, et à Albertville le 14/05/08 pour la Savoie et la Haute Savoie.

moniteur : le 24/04/08 au CREPS de Voiron.

Un stage de formation continue pour les maîtres d'armes est organisé les 28 et 29/03/08 à Lyon, avec la venue de maître Olivier Lambert.

Jean Bernard Duchateau et Rudy Naejus animeront un stage de professeur d'EPS au CREPS de Voiron les 18 et 19/03/08.

3. Nouveaux diplômes escrime, mise en place en Rhône-Alpes

La mise en place du Certificat de Spécialisation (CS) escrime, du Diplôme d'Etat (DE) et du Diplôme d'Etat Supérieur (DES) est officielle depuis le 31 janvier 2008 (parution BO).

Le CS sera mis en place en région et la FFE souhaite que le DE et DES restent sur Chatenay (possibilité du BE en région). Un contact est établi entre la CERA et le Creps de Voiron qui est intéressé pour mettre en place le CS dans son établissement.

Pour passer le CS (200h sur 4 à 6 semaines et 70h en club), il faut un des quatre BPJEPS : activités physiques pour tous (APT), animation culturelle (AC), activités gymniques de la forme et de la force (AGFF) ou loisirs tous publics (LTP). Le ministère a demandé à la FFE de mettre en place une note de certification en vue d'harmonisation au niveau national. Cette note devrait parvenir dans les DRDJS avant fin juillet, ce qui nous permettrait de démarrer une formation dès 2008-2009.

Pour que cette formation soit viable sur le plan financier, il faut 13 candidats minimum. Un rendez-vous est déjà pris fin juin pour que les CTS aillent présenter le CS escrime à la promotion 2008 de BPJEPS du Creps de Voiron.

4. Compte rendu de la réunion de conciliation en Drôme Ardèche

Etaient présents à la réunion : la présidente du CDOS 26 et le président du CDOS 07 ; pour la fédération le secrétaire général Jean Pierre Kessler ; les représentants du CER, de l' ESCVD et du comité 26/07 ; P.Bonnin pour la ligue. Chacun a pu exposer sa position et cela a débouché sur la proposition par JP Kessler et acceptée par tous d'un moratoire jusqu'à la fin de la saison.

D'ici fin juin, les différentes parties devront transmettre leurs propositions à JP Kessler en vue de la recherche d'un compromis pour la prochaine saison.

5. Labellisation des clubs

La fédération souhaite avoir un référent au sein de chaque ligue et une formation est prévue en avril ou mai.

Le référent pour la ligue sera Luc Oliver Barriol

La labellisation doit être pour les clubs l'occasion d'une démarche de qualité ; elle doit constituer un outil d'analyse pour que chaque structure détermine les domaines où elle doit progresser ; elle doit également être une aide à la communication en direction des partenaires.

6. Dates et organisation des assemblées générales élective et ordinaire

Discussion sur l'opportunité de tenir les 2 AG (ordinaires et électives) le même jour ou séparément.

Décision au prochain CD.

7. Questions diverses

Le matériel « ludo » est arrivé à la fédération.

La séance est levée à 22h30

Le président,

Philippe BONNIN